

## AFIJ association pour faciliter l'insertion professionnelle

Par Travo, le 11/01/2010 à 09:39

Madame, Monsieur

L'Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés (AFIJ) a été fondée et est administrée par les organisations étudiantes représentatives et les mutuelles étudiantes. Conformément à son objet associatif, l'AFIJ poursuit des actions directes au service de tous étudiants qui ressentent des besoins en matière d'insertion professionnelle. C'est dans ce cadre que l'AFIJ vous présente le dispositif REBOND.

Et pour appuyer, voir expliquer rapidement le contexte et l'action aux étudiants, voici un petit texte (repris du mail de M. DINET Directeur du Département de Psychologie ; Université Paul Verlaine – Metz) :

« Certaine(s) d'entre vous ont, pour une raison ou une autre, déjà abandonné les enseignements de licence.

Les motivations peuvent être multiples (intégration d'un BTS, obtention d'un emploi, ré-orientation universitaire, "déception", manque de motivation, ...) et nous les comprenons parfaitement.

Quoi qu'il en soit, si vous faites partie des étudiants qui ont "abandonné" leur cursus, l'AFIJ vous propose de vous aider à mieux définir votre projet professionnel, de vous accompagner dans votre parcours de vie et de faciliter votre insertion professionnelle.

Pour ce faire, l'AFIJ vous propose notamment d'entrer en contact avec des professionnels et vous propose également un suivi individualisé, le tout étant bien évidemment totalement gratuit pour vous.

Si vous faites partie des étudiants qui ont "abandonné" leur cursus et si vous êtes intéressé(e) pour bénéficier de ces services, il vous suffit d'envoyer un mail à l'AFIJ ([nancy@afij.org](mailto:nancy@afij.org)), qui

reprendra aussitôt contact avec vous.

Cet accompagnement est une opportunité qu'il vous faut saisir si vous vous sentez "perdu(e)", en recherche de motivation ou tout simplement si vous avez besoin d'aide pour préparer votre insertion professionnelle.

N'hésitez pas à parler de ce dispositif à vos ami(e)s et connaissances autour de vous qui n'auraient plus accès à leurs mails. »

Comme annoncé, je reste disponible pour toutes questions et interventions de présentation sur ce dispositif.

En vous remerciant par avance de l'implication et de l'intérêt porté à notre action.

Bonne réception

Célia TRAVO

Chargée de mission insertion

AFIJ Lorraine

Nancy : 03.83.35.79.30

Metz : 03.87.76.10.22

Par **mathou**, le **11/01/2010** à **13:19**

Bonjour Célia,

Je me suis permise de mettre ce sujet également en annonce dans la section Divers et vie étudiante afin qu'il soit lu par le plus de monde.

J'ai une question : je lisais hier le rapport de l'Observatoire de Nancy sur les abandons de licence, et plusieurs profils étaient distingués ( étudiants absents ponctuellement ; étudiants dilettantes ; étudiants indéterminés ; étudiants en abandon ). Est-ce que le dispositif Rebond est susceptible de concerner certains d'entre eux en plus des abandons définitifs, par exemple les étudiants interdéterminés qui ne savent pas s'ils vont passer les examens ?